

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2016**

1° - PERSONNEL

A. Prolongation du stage de recrues sapeurs-pompiers professionnels

Décision de prolonger le stage de cinq sapeurs-pompiers professionnels, pour une durée de 6 mois du 31 octobre 2016 au 30 avril 2017.

B. Recrutement.

Appel à mobilité au grade de capitaine professionnel : annulation.

Décision d'annuler le lancement de l'appel à candidature pour l'emploi vacant de capitaine professionnel ouvert à la mobilité.

C. Statuts du personnel.

1) Désignation à des fonctions supérieures

Prolongation de la désignation de deux sergents professionnels pour exercer les fonctions supérieures d'adjudant professionnel pour un deuxième terme de 6 mois à dater du 1^{er} janvier 2017.

2) Demandes d'activités complémentaires et/ou volontariat dans une autre zone

Suite à l'introduction par 1 pompier professionnel d'une demande de dérogation, décision de lui accorder l'autorisation d'exercer l'activité complémentaire déclarée.

D. Maladies professionnelles.

Décision de prendre acte des conclusions notifiées par le Fonds des Maladies Professionnelles dans le cadre de la demande introduite par un sergent professionnel en vue d'obtenir une indemnisation pour une affection figurant sur la liste belge des maladies professionnelles donnant lieu à réparation.

2° - MARCHES PUBLICS

Information relative à une décision du Comité de Gestion du 19 décembre 2016 :

Prise d'acte de la décision du Comité de Gestion d'approuver le mode d'attribution et les conditions du marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de matériel de sport.

3° - FINANCES

Règlement sur la tarification des prestations payantes de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI : indexation de la tarification et autres adaptations diverses.

Décision :

- d'approuver, en application de l'article 8 du règlement sur la tarification des prestations payantes de la zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI arrêté par délibération du Conseil d'Administration du 14 décembre 2015, l'adaptation des montants repris aux articles 4 et 5 dudit règlement, en fonction du dernier indice des prix à la consommation en vigueur, à savoir novembre 2016 ;
- de modifier les articles 3 et 7 du règlement afin de remplacer l'appellation « l'IILE-SRI » par les termes « la zone » et de modifier l'article 9 du règlement afin de remplacer l'appellation « l'Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs » par « LIEGE ZONE 2 IILE-SRI » ;
- de fixer la date d'entrée en vigueur des modifications du règlement sur la tarification des prestations payantes de la zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI au 1er janvier 2017.